

---

*AVIS DE PUBLICITE PREALABLE  
A UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC MARITIME  
POUR L'EXPLOITATION D'UN FOOD-TRUCK SUR LA COMMUNE DE  
TALMONT-SAINT-HILAIRE*

---

Date de publication : le 01/02/2023      Date limite de manifestation des intérêts : le 22/02/2023

Supports de publication :

→ site internet de la communauté de communes - <https://www.vendeegrandlittoral.fr>

→ affichage panneaux d'informations au public

**NOM ET ADRESSE DE L'AUTORITE COMPETENTE**

Communauté de communes Vendée Grand littoral  
35, impasse du Luthier-ZI du Pâtis 1  
BP 20  
85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE

**TEXTE DE L'AVIS**

→ **Date de publication : le 01 février 2023**

→ **Durée de mise en ligne de l'avis : 3 semaines**

→ **Date limite de manifestation d'intérêt : le 22 février 2023 à 12h00.**

**Procédure concernée** : avis de publicité préalable à une occupation temporaire du domaine public maritime dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (article L .2122-1-1 du Code Général de la propriété des personnes Publiques)

**Critères d'attribution** : Se référer au cahier des charges

**Concession concernée** : Zone publique adjacente à la capitainerie Port Bourgenay,

**Type d'occupation** : Activité de food-truck

**Localisation des dépendances concernées** :

-département : Vendée (85)

-commune : Talmont-Saint-Hilaire

-situé sur le domaine public maritime de la zone portuaire de Port Bourgenay

-surface projetée à l'occupation : 100 m<sup>2</sup> maximum

**Date d'effet de l'occupation** : à partir du 1er avril 2023.

**Durée de l'occupation** : la durée d'occupation est accordée 6 mois.

**Visite sur site** : prendre contact avec la capitainerie de port Bourgenay au 02.51.22.20.36  
Monsieur GUYON Fabrice

**Montant de la redevance** : Se référer au cahier des charges

(Les candidats peuvent faire des propositions supérieures sur le montant)

**Candidatures** : Les candidats sont invités à fournir un dossier composé des éléments demandés dans le cahier des charges. Ce cahier des charges sera téléchargeable sur le site <https://www.vendeegrandlittoral.fr>. Le dossier de candidature devra être déposé dans les délais et à l'adresse indiquée de l'autorité compétente.

